

ASSURANCE ANNULATION
SYLTOURS
PRESENCE ASSISTANCE TOURISME

Toute annulation partielle, émanant du client entraîne la perception de frais de dossier, majorés du coût de l'assurance :

Conditions d'annulation

Périodes	Frais de dossier
A plus de 31 jours	Prix du billet en TTC (indiqué au contrat) + Frais de dossier
Entre 30 et 21 jours	Prix du billet en TTC + 30 % du Montant restant du voyage
Entre 20 et 15 jours	Prix du billet en TTC + 50 % du Montant restant du voyage
Entre 14 et 2 jours	Prix du billet en TTC + 75 % du Montant restant du voyage
Moins de 2 jours	100 % du prix du voyage

Voir le détail des conditions dans le contrat d'assurance annulation